



CONSEIL MUNICIPAL
CE 06 septembre 2011

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 6 septembre 2011 à 19h00.

| | | | |
|------------|------|-----------------|-------------------|
| Présents : | M. | Gilbert Rivard | Maire |
| | Mme. | Guandalina Côté | Conseillère no. 1 |
| | M. | Éric Savard | Conseiller no.4 |
| | M. | Laurent Bourdon | Conseiller no.5 |

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h00.

Rés.102-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de madame la conseillère Guandalina Côté appuyé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi, le 6 septembre 2011 – 19h00
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 2 août 2011.
4. Dépôt de document
5. Correspondance
 - 5.1. Appui – Municipalité de Poularies
 - 5.2. Appui FQM – Loi 14
6. Suivi
7. Adoption des comptes
8. Rapport des membres du Conseil
9. Affaires courantes :
 - 9.1. Embauche – Service de garde
 - 9.2. Contrat d'asphaltage – Rue principale - Octroi
 - 9.3. Contrat d'entretien – Hôtel de Ville - Renouvellement
 - 9.4. Marge de crédit - Renouvellement
 - 9.5. AFAT – renouvellement de notre carte de membre
 - 9.6. Nomination au Conseil d'administration – Club de golf
 - 9.7. Désignation – Parc Jean Samuel
 - 9.8. Avis de motion – Règlement d'emprunt – Hôtel de Ville.
 - 9.9. Brigade des incendies – Création d'un comité inter-municipal
 - 9.10. Vente de biens – Pompe
10. Parole au public
11. Divers
12. Levée de la réunion

Rés. 103-2011

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 2 AOÛT 2011.

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame la conseillère Guandalina Côté, appuyé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance 2 août 2011.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun document

CORRESPONDANCE

Rapport du Suivi d'évaluation de l'organisation des premiers secours et premiers soins réalisé par le Centre de santé et de service sociaux du Témiscamingue.

Rés. 104-2011

Appui – Municipalité de Poularies

ATTENDU QUE la Municipalité de Poularies lors de sa séance ordinaire du 8 août 2011 a adoptée la résolution 2011-08-146 qui visait à ne pas appuyer Poste Canada dans son évaluation de la non-conformité de la majorité des boîtes aux lettres « car nous trouvons que ces changements apporteront plus d'inconvénients qu'avant le déplacements des boîtes aux lettres, entre autre au niveau de la sécurité routière, du déneigement et de la sécurité des citoyens qui récupèrent leur courrier »;

ATTENDU QUE la municipalité demande que « Poste Canada soit responsable de tous les bris de boites aux lettres causés par le déneigement des rangs de la Municipalité de Poularies et que les coûts de réparation soit au frais de Poste Canada »;

Proposée par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Duparquet transmette une résolution d'appui à la Municipalité de Poularies dans leur litige avec Poste Canada.

Rés. 105-2011

Appui – Fédération Québécoise des municipalités

ATTENDU QUE le 12 mai dernier, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi no.14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes de développement durable, lequel fait suite au projet de loi no.79 dont l'étude a été interrompue l'automne dernier afin de procéder à des modifications;

ATTENDU QUE les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et à l'absence des redevances au niveau local;

ATTENDU QUE le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la présence du développement minier sur l'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire en Commission parlementaire sur l'agriculture, de l'énergie et des ressources naturelles, le 23 août dernier;

ATTENDU QUE dans son mémoire, la Fédération Québécoise des Municipalités demande notamment au gouvernement du Québec :

- De retirer l'article 327 de la Loi sur l'Aménagement durable du territoire et l'urbanisme;
- De respecter l'autonomie municipale et de donner la latitude et la souplesse dans la mécanique d'identification des zones à restreindre ou à interdire,

notamment les parcs nationaux et régionaux pour éviter les conflits avec d'autres utilisations du territoire municipal non urbanisé;

- Que la municipalité locale où le titre minier est circonscrit siège d'office au sein du comité de suivi de toute nouvelle mine sur son territoire;
- Qu'il s'assure d'obtenir le maximum de redevances sur l'exploration et l'exploitation des substances minérales grâce à la mise en place d'un régime basé sur les cinq grands principes qu'elle propose, à l'image du modèle déjà établi dans le cadre de l'Entente sur le nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités 2007-2013, ajusté en fonction des particularités de la filière;
- Qu'un chantier de travail particulier soit dès maintenant mis en place afin de convenir du modèle de redevances approprié qui devrait être inclus dans la Loi sur les mines;
- D'inclure une disposition dans la Loi sur les mines qui donnerait la possibilité au ministre d'exiger que le traitement de la matière première se fasse au Québec, lors de la conclusion du bail minier;
- De développer une stratégie permettant l'émergence des filières de transformation et la production de produits à valeur ajoutée provenant des substances minérales au Québec;

ATTENDU QUE lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 août dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur ces enjeux;

Proposé par monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté et unanimement résolu d'appuyer les revendications de la Fédération Québécoise des Municipalités concernant le projet de loi no.14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes de développement durable et de transmettre une copie de la présente résolution à M. Serge Ménard, ministre délégué aux ressources naturelles et à la Faune, à Mme. Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mine et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de la Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier et membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources municipales et à M. Bernard Généreux, président de Fédération Québécoise des Municipalités.

SUIVI

Aucun suivi

Rés.106-2011

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

COMPTES À PAYER EN AOÛT 2011

| Fournisseur | Description | Code budgétaire | MONTANT |
|----------------------------------|---------------------|------------------|--------------|
| Abinord | Pièces pour garage | 02-320-00-640-00 | 34,67 \$ |
| Aréo-Feu | Robinet et crépine | 02-220-00-640-00 | 762,16 \$ |
| Bigué Avocats | Services juridiques | 02-190-00-412-00 | 4 475,64 \$ |
| Bigué Avocats | Services juridiques | 02-190-00-412-00 | 347,47 \$ |
| Buro Concept | Matériel de bureau | 02-130-00-670-00 | 137,83 \$ |
| Club de golf Beattie | Achats pour tournoi | 02-701-90-970-00 | 61,03 \$ |
| Com. inter. de gest. des déchets | Contrat de collecte | Multiples | 7 319,27 \$ |
| Cons. Morin Luneau | Dernier versement | 23-052-11-721 | 12 516,35 \$ |

| | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|------------------|---------------------|
| Dicom | Frais de courrier | 02-130-00-322-00 | 16,21 \$ |
| Distribution Praxair | Location de bouteilles | 02-320-00-516-00 | 20,81 \$ |
| Eldorado Gold Mines | Remboursement de taxes | 02-190-00-999-00 | 1 161,57 \$ |
| Fonds de l'information | Avis de mutation | 02-150-00-417-00 | 6,00 \$ |
| Garage Lacroix | Vignettes | 02-220-00-525-00 | 14,00 \$ |
| Garage Lacroix | Lumières | 02-220-00-525-00 | 10,24 \$ |
| Garage Martin Macameau | Essence | 02-320-00-631-00 | 129,11 \$ |
| Garage Martin Macameau | Essence | 02-320-00-631-00 | 266,72 \$ |
| Geneq inc | Échantillonneur | 02-414-00-527-00 | 3 029,47 \$ |
| Groupe CCL | Permis de démolition | 02-610-00-670-00 | 33,21 \$ |
| Groupe conseil Trame | Réfection Hôtel de ville | 23-023-01-710 | 6 304,61 \$ |
| Groupe Stavibel | Réfection Hôtel de ville | 23-023-01-710 | 6 845,99 \$ |
| Guandalina Côté | Déplacement - formation | 02-110-00-310-00 | 76,80 \$ |
| ITT Flygt | Contacteurs | 02-414-00-527-00 | 425,01 \$ |
| Jacques Taillefer | Déplacements | 02-130-00-310-00 | 110,49 \$ |
| Jean-Guy Pigeon | Pièces pour scie à chaîne | 02-320-00-640-00 | 27,46 \$ |
| Julien Mercier | Déplacements | 02-610-00-310-00 | 108,45 \$ |
| La Coop Val-Nord | Bride et crampe | 02-414-00-649-00 | 36,41 \$ |
| Larouche bureautique | Contrat de services | 02-130-00-517-00 | 159,78 \$ |
| Les serres de Gallichan | Fleurs pour com. embell. | 02-610-00-972-02 | 9,53 \$ |
| Marcel Baril Ltée. | Tête rotative | 02-413-00-649-00 | 26,68 \$ |
| Marcel Baril Ltée. | Bande d'accouplement | 02-413-00-649-00 | 151,99 \$ |
| Produits pétroliers Harricana | Essence | 02-320-00-631-00 | 30,75 \$ |
| Produits pétroliers Harricana | Essence | 02-320-00-631-00 | 11,53 \$ |
| Quincaillerie Palmarolle | Clotûre pour patinoire | 02-701-30-522-00 | 461,36 \$ |
| Quincaillerie Palmarolle | Tuyau | 02-414-00-649-00 | 70,09 \$ |
| Quincaillerie Palmarolle | Tuyau | 02-414-00-649-00 | 11,39 \$ |
| Quincaillerie Palmarolle | Ruban signalisation | 02-320-00-640-00 | 17,27 \$ |
| Roberge et fils | Ampoule pour bibliothèque | 02-720-00-522-00 | 53,06 \$ |
| Sun Média | Appel d'offre - Hôtel de ville | 02-130-00-340-00 | 598,11 \$ |
| Sun Média | Distribution | 02-701-90-999-00 | 13,16 \$ |
| Sun Média | Appel d'offre - Hôtel de ville | 02-130-00-340-00 | 598,11 \$ |
| Sun Média | Distribution | 02-701-90-999-00 | 28,16 \$ |
| Techni-Lab | Tests eaux usées | 02-414-00-453-00 | 218,74 \$ |
| Techni-Lab | Tests eaux usées | 02-414-00-453-00 | 199,37 \$ |
| Techni-Lab | Tests eaux usées | 02-414-00-453-00 | 187,98 \$ |
| Techni-Lab | Tests eaux usées | 02-414-00-453-00 | 174,31 \$ |
| Tourisme AT | Frais annuel | 02-130-00-494-00 | 233,55 \$ |
| Usinage La Sarre | Pièce niveleuse | 02-320-00-525-02 | 197,09 \$ |
| Visa Desjardins | Frais de poste | 02-130-00-321-00 | 77,12 \$ |
| Visa Desjardins | Enregistrement et frais | Multiplés | 59,95 \$ |
| TOTAL | | | 47 866,06 \$ |

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les points soulevés ont rapport :

- La formation des pompiers;
- La collecte des ordures au quai;
- Les besoins pour la TOHU et ses activités;

AFFAIRES

Rés. 107-2011

Embauche – Service de garde

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a décidée par la résolution 095-2011 d'offrir un service de garde après les heures scolaire pour les élèves fréquentant le Pavillon Duparquet de l'École du Maillon;

ATTENDU QUE dans l'offre de ce service la Ville de Duparquet doit s'assurer d'avoir du personnel compétent afin d'offrir le service tel qu'entendu avec les parents des élèves fréquentant le service de garde;

Proposé par madame la conseillère Guadalina Côté et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu d'engager Madame Tania Morin Jolin, résidant au 5 avenue Laurier à Duparquet à titre de « Préposé au service de garde » à temps partiel sur appel afin de combler les besoins de personnel aux conditions décrites au contrat d'embauche.

Rés. 108-2011

Contrat d'asphaltage – Rue Principale - Octroi

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet désire procéder à la pose d'une couche d'asphalte de 50mm. compactée sur une superficie de 4 139.82 mètres carrés selon les spécification de l'appel d'offre émis le 23 août 2011,

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a procédé à un appel d'offre sur invitation à trois soumissionnaires qui ont tous répondu dans les délais et en respectant toutes les clauses de l'appel d'offre;

Proposé par le monsieur le conseiller Éric Savard et appuyé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu d'accepter la proposition du plus bas soumissionnaire à savoir la firme Lamothe, Division de Sintra inc. de Rouyn-Noranda au montant de cinquante-neuf mille huit cents dollars (59 800,00\$) et d'autoriser le Directeur-général de signer tout document relatif à l'octroi de ce contrat.

Rés. 109-2011

Contrat d'entretien – Hôtel de ville -Renouvellement

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet désire renouveler et modifier le contrat d'entretien de ses immeubles afin d'y ajouter, entre autre, la bibliothèque tout en précisant les conditions et les tâches à accomplir;

Proposé par le madame la conseillère Guandalina Côté et appuyé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu d'adopter le contrat d'entretien des immeubles de la Ville de Duparquet avec Madame Mylène Pelletier, domicilié au 31 rue de Lasarre, à Duparquet pour un montant de trois mille neuf cent dollars (3 900,00\$) annuellement en plus des frais liés à l'entretien du matériel nécessaire pour accomplir les tâches prévues au contrat et d'autoriser le Directeur-général de signer tout document relatif à l'octroi de ce contrat.

Rés. 110-2011

Marge de crédit - Renouvellement

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet désire renouveler sa marge de crédit auprès de la Caisse Desjardins du sud de l'Abitibi-Ouest;

Proposé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon, appuyé par madame la conseillère Guandalina Côté, et unanimement résolu de renouveler la marge de crédit de 150,000.00\$ à la caisse Desjardins du sud de l'Abitibi-Ouest et d'autoriser le Directeur-général à transmettre et signer tous les documents nécessaire au renouvellement de cette dernière.

Rés. 111-2011

AFAT – Renouvellement de la carte de membre

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet désire renouveler son adhésion à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue;

Proposé par madame la conseillère Guandalina Côté appuyé par monsieur le conseiller Éric Savard, et unanimement résolu de renouveler l'adhésion de la Ville de Duparquet à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) au montant de trente-cinq dollars (35,00\$) et d'autoriser le Directeur-général à transmettre et signer tous les documents nécessaires au renouvellement de cette dernière et d'autoriser la dépense à cette fin.

Rés. 112-2011

Nomination au conseil d'administration – Club de golf Beattie

ATTENDU QUE la Club de golf Beattie a manifesté le désir d'avoir un représentant de la Ville de Duparquet au sein de son conseil d'administration;

Proposé par madame la conseillère Guandalina Côté, appuyé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon, et unanimement résolu de proposer M. Jacques Taillefer, Directeur-général afin de siéger comme représentant de la Ville de Duparquet au sein du Conseil d'administration du Club de golf Beattie.

Rés. 113-2011

Désignation – Parc Jean Samuel

ATTENDU QUE suite au décès malheureux de Monsieur Jean Samuel, la Ville de Duparquet souhaite désigner un lieu afin de souligner l'homme et son implication dans la communauté dont, entre autre, pour plus de vingt ans à titre de conseiller municipal et de permettre un rappel à la mémoire de Jean Samuel aux résidents et visiteurs de la ville;

Proposé par monsieur le conseiller Éric Savard, appuyé par madame la conseillère Guandalina Côté, et unanimement résolu de désigner le parc délimité par les rues Duparquet, Desmarais et Saint-Albert sous la dénomination « Parc Jean Samuel », d'y faire ériger une plaque indiquant le nom du parc et de transmettre le tout à la Commission de toponymie du Québec afin de faire inscrire la dénomination dans les registres de la province de Québec.

Rés. 114-2011

Service incendies – Comité de travail inter-municipal - Formation

ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risque en incendie a été approuvé par le Ministre de la sécurité publique;

ATTENDU QUE les municipalités suivantes du secteur sud (sainte-Germaine-Boulé, Duparquet, Gallichan, Rapide-Danseur et Roquemaure), compte tenu des obligations contenues dans le « Schéma de couverture de risque » et de leur désir de mieux servir leur population, désirent explorer et analyser les possibilités de mise en commun, de regroupement ou de fusion de leurs effectifs et de travailler ensemble à consolider leur organisation autant au niveau de l'entraide qu'au niveau des mesures de prévention que du recrutement des effectifs, de façon à optimiser l'utilisation des équipements et de l'outillage et ainsi conserver à un niveau acceptable les investissements à y apporter.

Proposé par le monsieur Éric Savard et appuyé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu que la Ville de Duparquet adhère aux objectifs poursuivis par le regroupement et désigne monsieur le Maire Gilbert Rivard et monsieur Alain Letarte, pompier pour représenter la Ville de Duparquet au regroupement et contribuer à sa mise en œuvre.

Rés. 115-2011

Moteur de l'ancienne pompe du Service des incendies - Vente

ATTENDU QUE la ville de Duparquet entrepose l'ancien moteur de la pompe du Service des incendies et ne prévoit plus en avoir besoin;

Proposé par le monsieur Laurent Bourdon et appuyé par monsieur le conseiller Éric Savard et unanimement résolu de vendre le moteur de l'ancienne pompe du Service des incendies pour une somme de deux cents dollars (200\$) à M. Harold Therrien et que cette vente s'effectue sans aucune garantie.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par madame la conseillère Guandalina Côté pour un règlement d'emprunt pour la réfection de l'Hôtel de ville.

PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention

DIVERS

Aucun point pour adoption.

RÉS. 116-2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par madame la conseillère Guandalina Côté, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h54.